



Dans le Grand Est, 40 600 personnes ont de très hauts revenus

Le Grand Est regroupe 6 % des très hauts revenus, soit 40 600 personnes, et se classe au troisième rang des régions de province, derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, les hauts revenus sont surtout localisés dans certaines zones du Grand Est : les grandes agglomérations, à proximité de la frontière suisse et dans le vignoble champenois. L'activité salariée constitue la principale source de revenu de ces ménages, en particulier dans le Haut-Rhin où le travail frontalier vers la Suisse procure des salaires élevés. Mais ils perçoivent aussi davantage de revenus non salariaux et de revenus du patrimoine que les autres ménages. Au total, dans la région, les hauts revenus captent 5 % de l'ensemble des revenus initiaux par unité de consommation, et acquittent 10 % des impôts directs. Ces ménages ont un profil spécifique : plutôt âgés et majoritairement propriétaires, il s'agit dans quatre cas sur dix de couples sans enfant.

Florent Isel, Sophie Villaume, Insee

Une personne est dite à très haut revenu si elle fait partie des 1 % de la population française ayant les revenus les plus élevés. Cela signifie que le revenu initial annuel de son ménage par unité de consommation dépasse un certain montant, calculé au niveau national. En 2017, ce seuil se situe à 108 670 euros par an : il correspond à 9 060 euros mensuels pour une personne seule et 19 020 euros pour un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans.

Un revenu médian six fois plus important que pour l'ensemble de la population régionale

Si l'Île-de-France concentre 43 % des personnes à très haut revenu, le Grand Est en rassemble 6,3 %, alors que la région représente 8,3 % de la population totale des ménages fiscaux. Hors Île-de-France, le Grand Est se classe de ce point de vue en troisième position des régions françaises, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,5 % et 7,2 %), et devant l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine (5,9 % et 5,8 %).

Cela représente 40 600 personnes appartenant à 17 900 ménages, soit 0,8 % de la population régionale.

Dans le Grand Est, la moitié des personnes à très haut revenu dispose d'au moins 140 400 euros annuels par unité de consommation, soit six fois le revenu médian de l'ensemble de la population régionale. Parmi elles, les disparités sont fortes : le quart le plus riche perçoit plus de 180 700 euros annuels, et 3 300 individus font même partie des « personnes très aisées », c'est-à-dire les 0,1 % de la population des ménages fiscaux français dont le revenu initial par unité de consommation est le plus élevé (*encadré*).

Le Haut-Rhin est le 5^e département de province ayant le plus fort taux de très hauts revenus

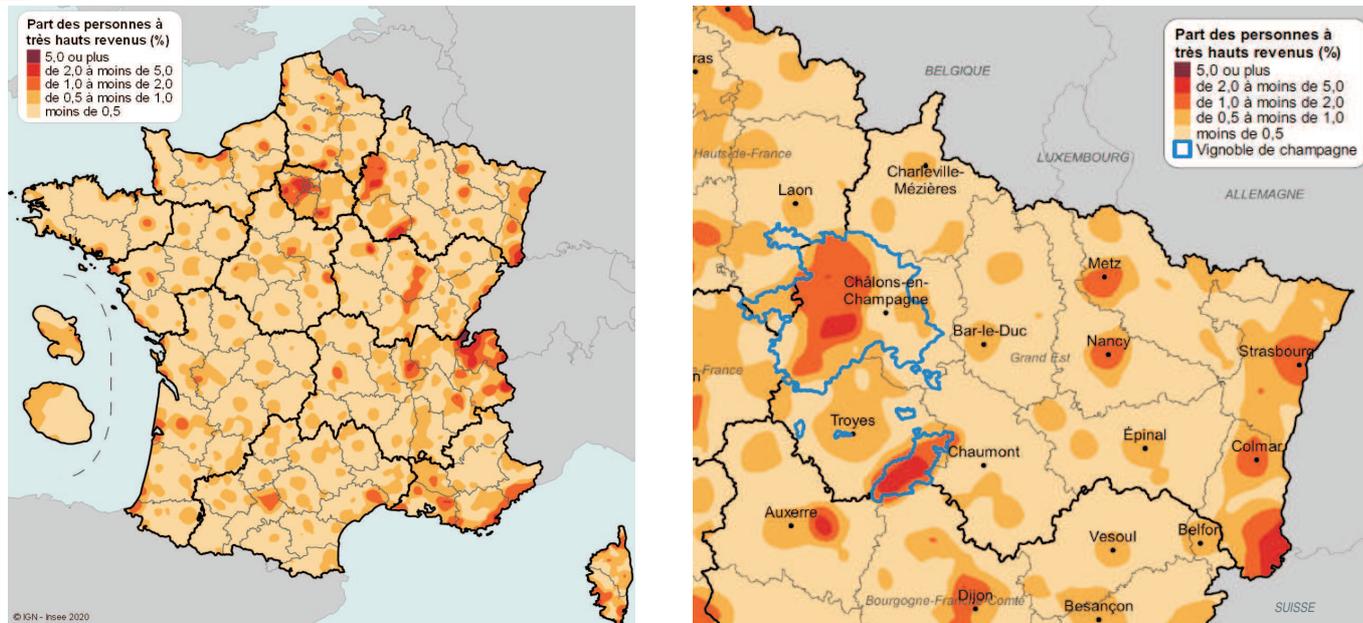
La part des personnes à très haut revenu n'est pas homogène dans la région : elle est la plus importante dans les départements alsaciens et la Marne. Le Haut-Rhin est le 9^e département français (et le 5^e de province) ayant le plus fort taux de très hauts revenus (1,2 %) ; la Marne et

le Bas-Rhin (1,0 % et 0,9 %) sont 11^e et 13^e de ce classement. À l'inverse, la proportion de personnes à très haut revenu s'avère moitié moindre dans les Vosges, la Meuse, la Haute-Marne et les Ardennes (moins de 0,5 %). Ensemble, ces quatre départements regroupent moins de 10 % des personnes à très haut revenu du Grand Est, pour 18 % de la population régionale. Avec respectivement 25 %, 22 %, 15 % et 13 %, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle et la Marne concentrent les trois quarts des très hauts revenus domiciliés dans le Grand Est.

Plus de très hauts revenus dans et autour des grandes agglomérations...

Les personnes à très haut revenu sont très concentrées géographiquement : 50 % d'entre elles résident dans des communes qui regroupent seulement 31 % de la population régionale. C'est une concentration comparable à celle observée dans l'ensemble de la France de province.

1 Les personnes à très haut revenu se concentrent dans les grandes agglomérations, le vignoble champenois et à la frontière suisse



Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

La proportion de très hauts revenus est en particulier plus élevée dans les grandes agglomérations : 37 % des personnes intéressées vivent dans des communes denses, pour 26 % de la population régionale. Strasbourg, Reims, Nancy, Metz, Mulhouse et Colmar figurent dans les cent premières villes françaises, selon le nombre de personnes à très haut revenu ; elles rassemblent 24 % de la population régionale à très haut revenu, et 14 % de la population totale. Strasbourg est la 13^e ville française de ce classement, et la 7^e ville de province derrière Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nice et Nantes. Reims et Nancy se placent en 29^e et 30^e positions.

... ainsi que dans le vignoble champenois et les zones frontalières de la Suisse

Dans certaines zones plus éloignées des grands centres urbains, la part des très hauts

revenus se révèle également forte, notamment aux abords de la frontière suisse (à proximité de Bâle) ou dans les zones viticoles champenoises (figure 1). Ainsi, 31 % des personnes à très haut revenu habitent dans des communes peu denses ou très peu denses, contre 41 % de la population du Grand Est. Cette proportion est un peu plus élevée dans la région que dans l'ensemble de la France de province (28 %).

Des revenus tirés de l'activité mais aussi du patrimoine

Les revenus d'activité constituent près des deux tiers des revenus initiaux des ménages à très haut revenu, comme de ceux de l'ensemble des ménages fiscaux. Ils sont toutefois plus souvent issus d'une activité indépendante. Ainsi, les salaires et traitements représentent 41 % du total de leurs revenus, soit 15 points de moins que pour

l'ensemble des ménages. À l'inverse, les revenus non salariaux interviennent pour 23 % dans les revenus initiaux, soit 18 points de plus que pour l'ensemble des ménages (figure 2). Les pensions, retraites et rentes ne représentent que 9 % de leurs revenus.

Les ménages à très haut revenu se distinguent aussi en percevant plus fréquemment des revenus du patrimoine : dans le Grand Est, 96 % d'entre eux disposent de revenus fonciers ou de revenus de valeurs mobilières, contre 49 % de l'ensemble des ménages. Les revenus du patrimoine constituent un quart de leurs revenus, contre 7 % pour l'ensemble des ménages fiscaux de la région.

Des hauts salaires près de la Suisse

Si la composition des revenus de ces ménages aisés est similaire dans le Grand Est et à l'échelle nationale, elle varie toutefois selon

2 Plus de revenus issus d'activités non salariées et de revenus du patrimoine

Part des composantes du revenu dans le revenu initial en 2017 (en %)

	Grand Est		France de province		France	
	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux
Revenus d'activité	64	63	62	64	65	66
Salaires et traitements	41	56	39	56	46	58
Indemnités de chômage	0	3	0	3	0	3
Revenus non salariaux	23	5	23	5	18	5
Pensions, retraites et rentes	9	26	9	28	9	25
Revenus du patrimoine	24	7	27	8	25	8
Revenus exonérés perçus à l'étranger et autres revenus	2	3	1	1	1	1

Lecture : en 2017 dans le Grand Est, les salaires et traitements représentent 41 % du revenu initial des ménages à très haut revenu.

Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

3 Les ménages à très haut revenu captent 5 % de l'ensemble des revenus initiaux

Part des revenus et impôts des ménages à très haut revenu (en %)

	Grand Est	France de province	France
Revenu initial par UC	5,0	4,7	6,9
Revenu disponible par UC	3,9	3,7	5,3
Impôts	10,3	9,6	13,5

Lecture : dans le Grand Est, les ménages à très haut revenu disposent de 5,0 % de l'ensemble des revenus initiaux et de 3,9 % des revenus disponibles (par unité de consommation) et assument 10,3 % du total des impôts directs.

Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

les différents territoires de la région. Ainsi, dans le Haut-Rhin, département où leur proportion est la plus forte, le poids des salaires et traitements dans leur revenu est aussi le plus élevé (57 %), alors que celui des revenus non salariaux ou des revenus du patrimoine est le plus faible (14 % et 17 % respectivement). La proximité de la Suisse, qui attire de nombreux cadres par ses hauts salaires, explique certainement ce phénomène. Dans le Bas-Rhin, les salaires et traitements représentent aussi une forte part des revenus de ces ménages aisés (43 %), en lien avec l'importante proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures dans l'emploi (17 % en 2016, soit 4 points de plus qu'à l'échelle régionale). À l'opposé, dans la Marne, deuxième département de la région en termes de très hauts revenus, les salaires et traitements constituent seulement 30 % des revenus de ces ménages, tandis

que le poids des revenus non salariaux et des revenus du patrimoine est élevé (32 % et 29 %). Le même constat peut être fait dans l'Aube. Le vignoble de Champagne est sans doute un facteur d'explication de la composition des hauts revenus dans ces départements.

Les ménages à très haut revenu acquittent 10 % du total des impôts directs

Si les ménages à très haut revenu ne représentent que 0,8 % des ménages fiscaux du Grand Est, ils captent 5,0 % des revenus initiaux par UC (4,7 % pour la France de province, mais 6,9 % en incluant l'Île-de-France). En raison notamment du barème progressif de l'impôt sur le revenu, ces ménages contribuent aussi davantage que les autres aux impôts directs (*définitions*).

Dans la région, ils acquittent 10,3 % de l'ensemble des prélèvements ; cette part est plus importante qu'en France de province (9,6 %), mais inférieure à celle de l'ensemble du pays (13,5 %), tirée par l'Île-de-France (23,5 %). Les prestations sociales sont quasi inexistantes parmi leurs revenus disponibles. Au total, après redistribution, les ménages à très haut revenu détiennent une part moins forte des revenus disponibles que des revenus initiaux (3,9 %) (*figure 3*).

Des couples sans enfant, plus âgés et très souvent propriétaires

Les ménages à très haut revenu présentent des spécificités : dans la région Grand Est comme en France, ils sont la plupart du temps propriétaires de leur logement (neuf fois sur dix), plutôt âgés (près de la moitié des référents fiscaux ont plus de 60 ans) et sont souvent des couples sans enfant (quatre fois sur dix). Les femmes seules s'avèrent moins nombreuses dans cette catégorie de revenus que les hommes seuls (10 % contre 14 %), comme les familles monoparentales et les ménages dont le référent fiscal a moins de 40 ans (respectivement 4 % et 7 %). Les ménages à très haut revenu diffèrent ainsi sensiblement de l'ensemble des ménages fiscaux, ces derniers étant plus jeunes (23 % des référents fiscaux ont moins de 40 ans) et moins souvent propriétaires (six fois sur dix) (*figure 4*). ■

4 Quatre ménages à très haut revenu sur dix sont des couples sans enfant

Profil des ménages (en %)

	Grand Est		France de province		France	
	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux	Ménages à très haut revenu	Ensemble des ménages fiscaux
Tranche d'âge du référent fiscal						
Moins de 30 ans	1	8	1	8	1	8
30-39 ans	6	15	6	15	7	15
40-49 ans	15	17	15	18	17	18
50-59 ans	29	19	28	19	27	19
60-74 ans	39	25	39	25	36	24
75 ans ou plus	10	15	11	16	12	15
Type de ménage						
Homme seul	14	15	15	15	15	15
Femme seule	10	19	10	20	11	20
Couple sans enfant	41	26	40	25	37	24
Couple avec enfant(s)	28	27	28	26	30	27
Famille monoparentale	4	10	4	11	4	11
Ménage complexe	3	3	3	3	3	4
Statut d'occupation du logement						
Propriétaire	89	60	90	61	86	59
Locataire	11	40	10	39	14	41

Lecture : dans le Grand Est, 89 % des ménages à très haut revenu sont propriétaires de leur logement.

Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

3 300 habitants du Grand Est font partie des 0,1 % des Français les plus aisés

Parmi les personnes à très haut revenu, les personnes « très aisées » sont celles qui se situent parmi les 0,1 % de la population française les plus riches. Cela correspond à un revenu initial par unité de consommation d'au moins 268 350 euros annuels, soit 22 360 euros mensuels pour une personne seule.

Dans le Grand Est, près de 3 300 personnes franchissent ce seuil. Leur répartition par département est proche de celle de l'ensemble des très hauts revenus : presque la moitié d'entre eux habite dans les départements alsaciens (24 % dans le Bas-Rhin - dont 10 % à Strasbourg - et 23 % dans le Haut-Rhin), tandis que les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges n'en regroupent ensemble que 10 %.

Dans l'ensemble des ménages à très haut revenu de la région, les personnes très aisées détiennent 20 % des revenus et acquittent 22 % des impôts (1 % des

revenus et 2 % des impôts de l'ensemble des ménages), alors qu'elles représentent seulement 8 % de cette population (moins de 0,1 % de la population de l'ensemble des ménages).

La part des revenus du patrimoine est encore plus élevée dans les revenus de ces ménages que dans ceux des ménages à très haut revenu (32 % contre 24 %, et 7 % pour l'ensemble des ménages fiscaux), tandis que le poids des salaires et traitements est moindre (36 % contre respectivement 41 % et 56 %).

Le profil des ménages très aisés est similaire à celui des très hauts revenus. Ils sont toutefois encore plus âgés (55 % des référents fiscaux ont au moins 60 ans) et les hommes seuls sont un peu plus nombreux (20 %).

Définitions

Les **unités de consommation** (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu initial** est le revenu perçu avant toute imposition directe (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS) et perception des prestations sociales. Il correspond au revenu déclaré auquel s'ajoutent les revenus financiers non soumis à déclaration (et donc imputés), CSG déductible comprise, avant toute redistribution. Il s'agit donc de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales sauf la CSG et la CRDS. En sont exclus les revenus exceptionnels (plus-values notamment).

Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations

sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Les **revenus du patrimoine** sont les revenus des actifs mobiliers et immobiliers déclarés, auxquels s'ajoutent les revenus financiers imputés à partir de l'enquête Patrimoine 2014-2015, afin d'intégrer les revenus des actifs financiers non soumis à déclaration fiscale (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, plans d'épargne en actions, livrets d'épargne populaire, comptes épargne logement, plans d'épargne logement).

Les **impôts directs** regroupent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et CRDS sur les revenus d'activité et de remplacement, les prélèvements sur les revenus déclarés des valeurs mobilières. Ils ne comprennent pas la taxe foncière et l'impôt sur la fortune.

Grille communale de densité :

<https://www.insee.fr/fr/information/2114627>.

Sources

Les statistiques présentées ici sont tirées du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de 2017.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1172>

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires de France métropolitaine, de la Martinique

et de La Réunion, dont le revenu déclaré est positif ou nul : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prisons, foyers, maisons de retraite...).

Les ménages sont localisés au lieu de déclaration des revenus, sachant qu'une partie de ces ménages peut bénéficier d'une double résidence.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Yves Calderini

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Robin M., Guevara S., « 43 % des personnes à très haut revenu habitent en Île-de-France », *Insee Focus* n° 192, mai 2020.
- Cazenave-Lacrouts M-C (2018)., « Les très hauts revenus en 2015 : 1 % de la population perçoit 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclarés », Les revenus et le patrimoine des ménages, *Insee Références*, juin 2018.
- Kuhn C., Mironova E., Villaume S., « Malgré les transferts sociaux, les disparités de niveau de vie restent fortes dans les villes », *Insee Analyses Grand Est* n° 54, novembre 2017.

